

Cestay'infos

Numéro 33 (Décembre 2018)

**BULLETIN EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE
CESTAYROLS**

**Responsable publication : Jean DERRIEUX
Réalisation et conception : Municipalité de Cestayrols
Ne pas jeter sur la voie publique**

SOMMAIRE

EDITORIAL

La municipalité

LES TRAVAUX

Salle des Associations

ND de Roumanou

Nettoyage toiture des églises

La voirie

Le colombarium

Travaux en régie

LES DOSSIERS

Restauration toitures des églises

Modification PLU

INFORMATIONS DIVERSES

LE RPI les écoles

L'INTERCOMMUNALITE

La vie associative

Le Lectibulle

L'ADMR

Les anciens combattants

Cestayrols Convivialité Loisirs

Grandir Ensemble

Cestayrols en Fêtes

Les Etincelles de Cestayrols

Sport et Détente Cestayrols

Saint-Amans de Lincarque

Repas de Roumanou

Sauvegarde ND de Roumanou

AGENDA – FICHE PRATIQUE

EDITORIAL

Nous vous présentons votre trente troisième numéro du Cestay'infos qui en cette fin d'année 2018 revient sur l'avancée, et parfois la fin, des chantiers entamés en début de mandat. Quatre des six années que dure un mandat de maire sont déjà derrière nous. L'échéance de celui-ci est fixée au printemps 2020. C'est encore long, mais c'est très court à la fois. Mais dans tous les cas, c'est extrêmement prenant. !!

Pour ce qui est des travaux les plus importants, la salle des associations est à la veille d'être opérationnelle quand l'église de Roumanou devra encore patienter quelques mois avant de voir les siens terminés. Quant à ceux du quotidien, réalisés par nos agents qui contribuent à l'amélioration et à l'embellissement de notre commune, mais aussi ceux dont la compétence a été confiée à notre Communauté d'Agglomération (CA), vous en trouverez les avancées au fil des pages de ce journal. Si les premiers sont toujours de notre ressort, nous permettant de les planifier et de les suivre au plus près, il n'en est malheureusement pas de même pour les seconds qui souffrent encore des flottements existant dans l'organisation de la CA. La voirie en est le parfait exemple. Primordiale pour les communes, elle peine encore à être suivie par les Services intercommunaux.

Mais notre préoccupation principale en cette fin de mandat vient de notre école. Avec des effectifs régulièrement en baisse, nous en sommes maintenant à craindre pour sa survie. Toutes les solutions sont à l'étude – dont certaines avec les élus des communes voisines, afin d'éviter qu'une des trois dernières classes du RPI ne ferme, entraînant par là-même la disparition d'une des deux écoles.

Enfin, avant de prendre connaissance de la vie de nos associations, qui égayent nos soirées et favorisent le lien social, nous vous présenterons les changements intervenus au sein du personnel communal et dans les horaires d'ouverture de la mairie.

Bonne lecture à tous ! Je vous donne rendez vous le dimanche 6 janvier à 17h30 à la salle des fêtes de CESTAYROLS pour accueillir la nouvelle année. En attendant ce moment convivial le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année

Le Maire
Jean DERRIEUX

La municipalité

LES TRAVAUX

SALLE DES ASSOCIATIONS

Lorsque vous lirez ces lignes, la salle Winner (dites aussi salle des associations) située en face de l'entrée de l'église Saint Michel sera opérationnelle. C'est une salle totalement rénovée, mise aux normes handicapés, claire, bien isolée et bien chauffée, pouvant accueillir de 20 à 30 personnes en même temps, qui sera mise à la disposition des associations de la commune pour y exercer leurs activités, expositions, réunions, dès que l'achat du mobilier nécessaire à son utilisation sera réalisé.

Nous espérons que vous en profiterez car elle vous est destinée.

ND DE ROUMANOU

La deuxième tranche de travaux concernant la nef a débuté en septembre par le nettoyage et la préservation de la litre funéraire. Cette opération a révélé quelques blasons du Seigneur décédé en l'honneur duquel la litre était réalisée. Mr Jean Lepotier directeur des archives du Tarn, va essayer de les identifier. La tâche est délicate car les éléments mis en évidence sont incomplets.

TOITURES DES EGLISES

Le nettoyage des toitures des églises Saint Amans et Saint Michel a été réalisé cet été dans de bonnes conditions. Les désordres qui avaient entraîné des infiltrations ont été corrigés. Le coût de ces opérations se monte à 22410 euros TTC et les subventions (Etat, Région et Département) à 13153 euros.

LA VOIRIE

La réfection de la voirie communale aurait dû débuter en septembre mais les entreprises retenues (suite à l'appel d'offre réalisé par l'agglomération Gaillac-Graulhet) ont pris un énorme retard (cahier de commande trop chargé). Nous ne savons pas, à ce jour, si nos chemins, en très mauvais état, pourront être traités cette année puisqu'il faut des conditions météorologiques clémentes pour réaliser les revêtements. Affaire à suivre.

COLOMBARIUM

Un columbarium formé de 9 cases en pyramide est sur le point d'être installé dans le cimetière de Roumanou. La pose sera probablement terminée quand vous recevrez ce journal.

Les habitants de la commune qui souhaitent acquérir une case (dont la capacité est de 2 urnes funéraires) peuvent se rapprocher de la mairie afin de réserver l'une d'entre elles. La durée des concessions a été fixée à 30 ans pour un montant de 400 euros.



TRAVAUX EN REGIE

Comme aucune entreprise n'avait répondu à l'appel d'offre relatif au poste plomberie de la salle des associations, ce sont nos agents communaux Sébastien Ruiz et Hubert

Dumas qui ont réalisé l'aménagement des toilettes (aux normes handicapé) de la salle des associations. C'est encore eux qui ont réalisé les travaux de zinguerie de cette même salle ainsi que divers autres aménagements au sous-sol (ventilation, éclairage...).

Ce sont encore nos agents communaux qui ont réalisé la dalle support du columbarium au cimetière de Roumanou et arraché une partie des buis du cimetière de Lincarque qui, malgré les traitements répétés, n'ont pas résisté à la pyrale.

C'est aussi à eux que l'on doit la pose du matériel viticole ancien, donné par Mr Azémar, à proximité de la salle des fêtes et entre les contreforts de l'église du bourg. Tout cela en plus des travaux

habituels d'entretien de l'école, de l'assainissement collectif, du nettoyage des rues et de l'entretien des routes (épareuse, rebouchage des nids de poules voire d'autruche), etc....

Pour réaliser ces travaux, et pallier le départ de Francis Mayo, qui travaille maintenant à temps complet sur la commune de Rivères, le contrat de travail de Hubert Dumas a été augmenté pour atteindre un temps plein.

Un grand merci à eux pour leur travail souvent ingrat, par tous les temps, qui met en valeur notre commune.

DOSSIERS EN COURS...

MODIFICATION DU P.L.U.

Comme toujours, ce dossier avance plus lentement que prévu. Néanmoins, l'enquête publique préalable à la validation de cette modification est attendue pour le début de l'année 2019. Espérons que les avis des personnes publiques associées (DDT, CDPENAF...) que nous attendons pour lancer cette enquête ne prennent pas de retard.



... ET INFOS DIVERSES

ANCIENS VESTIAIRES DU STADE

Une partie de ce bâtiment sert de vestiaire aux employés communaux. Depuis deux ou trois ans, l'autre partie était mise à disposition des jeunes de la commune. Malgré plusieurs mises en garde de Monsieur le Maire, faisant suite à un manque d'entretien des locaux, ou à des comportements non responsables de la part des jeunes (pas uniquement originaires de Cestayrols) qui fréquentaient ces locaux, ceux-ci leur ont été retirés et nettoyés. Ils sont maintenant mis à disposition des chasseurs qui les utilisent pour préparer les battues qu'ils organisent régulièrement.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Suite au départ de notre secrétaire de mairie, Thierry Pateloup arrivé en décembre 2016, c'est maintenant Mme Marie-France Bor qui le remplace depuis le 1^o octobre. Ce changement de personnel entraîne une modification des heures d'ouverture de la mairie qui est désormais ouverte au public le lundi et le jeudi de 13h45 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et le samedi matin (semaines impaires) de 8 à 12h.

La permanence des élus est maintenue le samedi matin de 10h30 à 12h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le bureau de l'agence postale communale est ouvert les après-midi du mardi au vendredi de 15h30 à 18h30 et le samedi matin de 9h à 12h. La liste des opérations (courrier et « petites » opérations bancaires réalisées par le titulaire du compte uniquement) qui peuvent y être effectuées est fixée par la Poste. Leur nombre et les modalités de réalisation de ces opérations ont beaucoup évolué depuis quelques années, et ce à notre grand regret, tant du point de vue de vos élus que de celui des consommateurs que nous sommes tous à un moment ou un autre.

La jeune personne qui tient le guichet avec beaucoup de gentillesse n'est en rien responsable des nouvelles contraintes imposées par la poste. Il est donc inutile de lui reprocher de ne pas réaliser certaines opérations bancaires qui se faisaient par le passé au guichet. Il serait préférable d'écrire aux responsables de la poste pour manifester votre mécontentement lorsque vous essayez un refus poli, plutôt que de lui reprocher de façon véhémement qu'elle ne puisse effectuer les opérations pour lesquelles vous vous êtes déplacés.

Sachez que vos élus font remonter vos attentes (qui sont aussi les nôtres) auprès des responsables et insistent lourdement sur les aberrations de la nouvelle politique de la Poste qui réduit le service aux usagers. Néanmoins notre pouvoir est très

limité face à un organisme dont on ne connaît pas les perspectives à quelques années et auquel on ne peut rien imposer. Pour le moment, la commune a un contrat avec la Poste pendant encore quelques années. Les locaux sont mis à la disposition de la Poste par la commune qui, en contrepartie, lui verse chaque mois un montant forfaitaire correspondant à peu près au salaire de la posée au guichet.

COUVERTURE NUMERIQUE

Pour pouvoir informer correctement les services responsables de la couverture numérique du territoire des zones mal desservies sur la commune, (téléphonie mobile et Internet filaire), nous avons besoin que vous fassiez remonter à la mairie les problèmes ou difficultés que vous rencontrez lorsque vous utilisez le réseau mobile pour téléphoner ou le réseau internet avec votre Box.

Nous souhaiterions avoir vos retours avant la fin de l'année pour les communiquer au plus vite sur le site réservé aux communes.

Pour la téléphonie mobile, il convient d'indiquer de façon précise le lieu (lieu-dit et/ou adresse), la nature des problèmes (communication hachée à l'intérieur ou/et à l'extérieur des habitations ou communication totalement impossible), fournisseur (SFR, orange, Free etc.), et autres renseignements que vous jugerez nécessaires.

Pour Internet, la connaissance d'un débit limité en permanence ou à différents moments de la journée, les coupures fréquentes doivent aussi nous être indiquées pour que nous fassions remonter vos problèmes.

Nous comptons sur votre participation pour améliorer le service au plus vite. Si vous constatez des anomalies de fonctionnement dans d'autres domaines, micro coupures sur le réseau électrique (noter lieu, jour + horaire), poteaux EDF ou de téléphone qui penchent, câbles qui pendent, boîtes de dérivation ouvertes etc. ..., faites remonter vos problèmes à la mairie qui transmettra l'information aux bons interlocuteurs. Nous avons pu résoudre des problèmes avec certains opérateurs en quelques jours alors que les particuliers attendaient en vain des solutions depuis des mois.

LISTES ELECTORALES ET FUTURES ELECTIONS

Afin de pouvoir voter en 2019 au scrutin européen qui se déroulera le dimanche 26 mai 2019 (attention, il n'y a qu'un seul tour) il est recommandé de s'inscrire dès maintenant sur les listes électorales de la commune. Même si un changement de la loi électorale prévoit que les inscriptions pourront être réalisées jusqu'à environ 3 semaines avant les futurs scrutins, il n'est pas utile d'attendre le dernier moment car personne n'est à l'abri d'une erreur d'enregistrement ou d'un défaut de document administratif le moment venu.



Si l'on se projette un peu dans le temps, en mars ou avril 2020, vous devrez voter pour élire un nouveau conseil municipal. Nous savons d'ores et déjà qu'un nombre très significatif des élus actuels ne

se représentera pas aux prochaines élections municipales. Par conséquent, si vous voulez vous impliquer dans la vie de la commune, l'équipe municipale actuelle peut vous donner toutes les informations que vous souhaiteriez connaître et vous familiariser avec les différentes instances en lien avec la commune, les syndicats, le rôle de la communauté d'agglomérations et son fonctionnement ou tout autre domaine qui vous intéresse. Nous sommes à votre disposition et nous répondrons favorablement à tous ceux qui nous solliciteront.

FRELONS ASIATIQUES

Le conseil municipal a voté une aide financière (limitée à 100 euros par opération) aux particuliers qui font appel à une entreprise (déclarée) pour éliminer les nids de frelons asiatiques (pas les guêpes, ni les frelons ordinaires).

Pour bénéficier de cette aide, il faut impérativement **contacter la mairie avec un devis avant l'intervention du professionnel**. La mairie prend en charge le règlement de la facture. Le montant du dépassement (au-delà des 100 euros d'aide) est à la charge du particulier qui le remboursera à la mairie.

Julien Guilhabert (tél : 06 42 31 17 43) pourra intervenir dans certains cas si vous le souhaitez.

DEJECTIONS CANINES

De nombreux riverains des ruelles du bourg et des chemins de randonnées se plaignent à raison que certains propriétaires de chiens laissent ces derniers faire leurs besoins le long des habitations, lorsqu'ils les promènent à différents moments de la journée. Si l'on comprend qu'un chien en liberté (non accompagné, ce qui est interdit par la loi) puisse se comporter ainsi, il est difficile d'accepter qu'un chien tenu en laisse ait la même attitude et à tout le moins que son propriétaire ne fasse pas le nécessaire (en clair : ramasser les excréments) pour que les abords des chemins empruntés (et des habitations) restent propres.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de rédiger un arrêté municipal car un peu de civisme et de respect de ses voisins doit être suffisant pour que chaque propriétaire de chien ait un comportement normal. Rappelons que dans de nombreuses villes, ne pas ramasser les déjections de ses animaux de compagnie est généralement sanctionnée par une amende de police.



MANIFESTATIONS SPORTIVES

Quelques informations à destination des amateurs d'évènement sportifs.

Les 2 et 3 mars prochains, le rallye automobile régional Cœur des Vignobles, dont une étape se situe entre Roumanou et Arzac, empruntera les routes communales des communes de Cahuzac sur Vère, Sénouillac et Cestayrols. Du beau spectacle en perspective avec près d'une centaine d'équipages attendus.

Puis, ce sera au tour des coureurs cyclistes du Tour de France 2019 de traverser notre village le 17 juillet 2019. A midi, ils arriveront de Bernac, passeront à Lincarque puis à Cestayrols pour se diriger vers Noailles. Les associations sont invitées à réfléchir aux manifestations qu'elles souhaitent organiser à cette occasion : repas sous les marronniers, défilés de majorettes, décorations, activités pour les enfants pendant l'attente des coureurs, toutes vos suggestions seront les bienvenues.

REPONSE...

Comme certains l'ont constaté à réception de leur avis d'imposition des taxes foncières 2018, une nouvelle colonne de prélèvement est apparue sans aucune explication. Les services fiscaux de Gaillac eux-mêmes (interrogés pour en connaître l'origine) ont dû chercher pour donner quelques explications.

Voilà la réponse obtenue.

Sur le foncier bâti et le non bâti, les taux sont respectivement de 0,205 % et 0,758 % (à appliquer sur la valeur locative du bien imposé). Cette nouvelle taxe serait destinée à des établissements publics fonciers, afin de leur permettre de financer les acquisitions foncières et immobilières dans les territoires où les enjeux d'intérêt général en matière d'aménagement et de développement durables le justifient. Ces établissements publics sont chargés de mettre en place des stratégies foncières afin de mobiliser du foncier et de favoriser le développement durable et la lutte contre l'étalement urbain (réalisation de logements sociaux, développement des activités économiques, préservation des espaces naturels et agricoles etc.).

Les taux mentionnés ne sont pas fixés par vos élus communaux et ne reviennent pas dans le budget communal.

L'ETAT CIVIL COMMUNAL

Naissances :

Zélie, Gillone - Guilhabert (le 01/09/18)

Mariages :

M. Yannick Paul Callebaut et Mme. Susana Sanchez Rivero le 27/10/18

M. Nicolas Durand et Mme. Mélanie Carole Zimmerman le 19/05/18

Décès :

Monique, Eliette, Marie Boudet (née Rivenq) le 14/04/18 à l'âge de 65 ans

André Michalik (Ancien Maire de la commune) le 05/06/18 à l'âge de 66 ans

Dominique, Jean, Pascal Gautier le 24/06/18 à l'âge de 58 ans

Colette, Raymonde Houriez (née Bidoux) le 07/08/18 à l'âge de 88 ans

Thi Tao Pham (épouse Guilhem) le 09/07/18 à l'âge de 54 ans

Gisèle Cordier (épouse Guittot) le 24/09/18 à l'âge de 77 ans

Jeanne Marie Verdier (épouse Ruffel) le 30/10/18 à l'âge de 97 ans

LE R.P.I. (les écoles)

DES NOUVELLES DE L'ECOLE ET DE L'ALAE

En juin dernier, Marie-Pascale Busquets a fait ses adieux à l'ALAE qu'elle a structuré et fait grandir. Son travail a été salué par ses collègues, parents d'élève et élus. Elle a été remplacée par Romain Seiler. Ce rapide changement s'est fait sans accroc, que ce soit dans l'accueil des enfants comme dans le fonctionnement entre ALAE et les écoles.

Cette année, les nouvelles activités pédagogiques (NAP), sont concentrées sur l'après-midi du jeudi. Les enfants ont le choix entre plusieurs projets, menés sur 6 à 7 semaines. Des liens avec les parents permettront à ces derniers de suivre l'évolution de leur enfant.

Les enfants de maternelle ont travaillé sur les contes, dont celui du « petit chaperon rouge ». Un travail sur le mode de vie des loups et le montage d'une petite scène en est l'aboutissement. L'aire de jeux de la cour d'école devenue trop vétuste et par certains aspects dangereuse a été enlevée.

A Fayssac, les CP, CE1 et CE2 ont abordé les thèmes de la forêt et de l'art contemporain. Les CM1 et CM2 ont abordé la Première Guerre Mondiale en cette année du centenaire. Toutes les classes bénéficient de sorties culturelles : cinéma, théâtre ou médiathèque.

Les élus locaux délégués auprès du comité de pilotage de l'ALAE sont toujours Marie-Josée Roussel de Fayssac et Gilles Dolmazon de Cestayrols.

LA CANTINE

Une visite inopinée des services vétérinaires du département s'est déroulée il y a quelques jours

dans les locaux de la cantine de Cestayrols. Le but de ces visites est de vérifier que toutes les directives et règlements applicables en milieu de restauration scolaire sont bien respectés, (hygiène, qualité des produits, condition de stockage au froid, façon de les travailler, traçabilité des repas déjà consommés, etc....).

Olivier Taurines, notre cuisinier, a obtenu la meilleure appréciation possible à savoir « Très satisfaisant ». Nous tenons à le féliciter pour cette distinction qui est bien méritée car tous les retours des habitués de sa cuisine sont unanimes pour dire que ce qu'il prépare est excellent. Ce contrôle valide la qualité de son travail qui est donc reconnu de façon officielle.

Bravo et merci Olivier.



L'ECOLE

Les effectifs de la rentrée scolaire prochaine continuent de se réduire. Le seuil en dessous duquel le RPI Cestayrols-Fayssac risque de perdre une classe est atteint. Il va manquer 5 ou 6 enfants à la rentrée de septembre 2019 pour que le RPI conserve ses 3 classes.

Dans le cas où le RPI passerait à 2 classes, la question se pose de savoir s'il est possible de conserver deux écoles ou si l'une d'entre elles doit fermer puisque chaque école dispose de 2 salles de classe. Or, nous savons tous qu'aucune municipalité ne peut se résoudre à fermer son école.

Pour éviter d'avoir à répondre à cette question, vos élus (des 2 communes) se sont rapprochés de leurs homologues des territoires voisins pour voir s'il serait possible que des enfants de leurs communes puissent rejoindre notre RPI. Cela se faisait il y a quelques années avec la commune de Noailles et peut aussi être envisagé avec d'autres communes proches (Sénoillac, Cahuzac). Les barrières administratives des ex communautés de communes Vère-Grésigne et Tarn et Dadou ne sont plus un

frein à ce mode de fonctionnement puisque, maintenant, nos communes font toutes parties de la même agglomération (Gaillac-Graulhet),

Les échanges avec nos voisins sur ce sujet sont positifs. Il reste cependant à trouver et convaincre quelques familles pour qu'elles inscrivent leurs enfants dans notre RPI. Si 4 ou 5 familles répondent favorablement à notre appel, les écoles de Cestayrols et Fayssac, seront conservées et pour les enfants accueillis, ce sera une certitude de travailler dans de bonnes conditions avec des effectifs réduits, des services de garderie bien encadrés, des activités périscolaires (y compris pendant une partie des vacances scolaires) variées et une cantine de grande qualité.

Si vous connaissez des familles de villages ou hameaux voisins, susceptibles d'inscrire leurs enfants dans notre RPI pour la rentrée scolaire 2019, ne ménagez pas vos efforts pour les convaincre, et soyez assurés que toute l'équipe municipale vous soutiendra dans vos démarches.

Rappelons à ce sujet que les inscriptions pour la rentrée scolaire prochaine doivent obligatoirement être faites dans la mairie de résidence des parents et non dans celle d'accueil souhaité.

L'INTERCOMMUNALITE

SYNDICATS D'EAU POTABLE

Les 3 syndicats d'eau potable (Rivières, Rabastens et Vieux) ont entamé des discussions afin de fusionner en un seul syndicat. Nous avons appris le 10 novembre que les 3 syndicats avaient voté en faveur de cette fusion qui va permettre de préparer sereinement le transfert de la compétence eau potable à l'agglomération Gaillac-Graulhet qu'impose la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2020.

En parallèle, une réflexion est conduite pour que ce nouveau syndicat prenne aussi en charge la gestion des « assainissements collectifs » des différentes communes de l'agglomération (sauf celles qui ont une Délégation de Service Publics avec des organismes tels Véolia, Suez etc....). Cette réflexion, qui prépare en amont le transfert vers l'agglomération (à la même date) de cette compétence, évitera peut-être les couacs que d'autres compétences

transférées en 2017 (scolaire et voirie) ont engendrés.

Pour que les communes ne perdent pas leur âme dans ces transferts au profit de l'agglomération, le syndicat ainsi constitué, souhaite mettre en place un service d'aide aux communes qui doivent gérer la compétence DECI (Défense extérieure contre l'incendie). Grâce à cette solution, toutes les communes adhérentes à ce service auraient un représentant pouvant faire entendre sa voix lors des votes importants.



Nous espérons que ce projet pourra fonctionner comme il est présenté afin que l'échelon communal ait encore un sens dans l'avenir et que vos élus municipaux puissent avoir voix au chapitre, car petit à petit leur rôle se réduit et le devenir de nos communes est bien

incertain.

RENOVAM (votre service local pour la rénovation de votre logement)

Bientôt 2 ans que Rénovam accompagne les ménages de la communauté d'agglomération dans leur projet de travaux, et les aide à se poser les bonnes questions pour réaliser des économies d'énergie.

Un exemple :

Mme X vivait dans une maison de 1900, non isolée et chauffée en tout électrique. Elle souffrait du froid, de l'humidité,... sans parler des factures ! Vivant seule et retraitée, elle avait du mal à imaginer pouvoir réaliser des travaux toute seule. Rénovam l'a accompagnée : après une visite à domicile et une étude thermique, les travaux les plus pertinents ont été ciblés. Mme X a choisi quels travaux réaliser après avoir reçu un conseil complet. Toutes les subventions ont été envisagées pour lui établir un plan de financement qu'elle puisse assumer. Finalement, 15 000€ de travaux ont été réalisés (isolation du toit et des murs par l'extérieur, changement de fenêtres, ventilation). Grâce aux différentes subventions (montant total 12 400€ dont 2 250€ de l'agglomération), Mme X n'a eu à sa charge que 2 600€. Son logement est aujourd'hui plus confortable, plus sain et plus

économique. Même sa valeur immobilière a augmenté !

Partez du bon pied dans votre projet en faisant appel aux conseillers Rénovam, contactez sans attendre la plateforme pour toute question :

05 63 60 16 80

renovam-renovation-energetique.fr

CHAPITEAUX (la collaboration intercommunale)

Grâce à une opération conduite par l'agglomération Gaillac-Graulhet, la commune s'est dotée de 2 chapiteaux de 5mx5m qui sont mis à disposition des associations de la commune pour leurs manifestations en extérieur. Cet achat a été subventionné à hauteur de 70 % (par l'agglomération et le fond européen Leader). Des conventions passées avec 9 communes voisines de Cestayrols, qui elles aussi ont profité de cette opération, permettent d'augmenter le nombre de chapiteaux disponibles en fonction des besoins. Un bel exemple de solidarité entre voisins porté par l'agglomération.



associations de la commune pour leurs manifestations en extérieur. Cet achat a été subventionné à hauteur de 70 % (par l'agglomération et le fond européen Leader). Des conventions passées avec 9 communes voisines de Cestayrols, qui elles aussi ont profité de cette opération, permettent d'augmenter le nombre de chapiteaux disponibles en fonction des besoins. Un bel exemple de solidarité entre voisins porté par l'agglomération.

le nombre de chapiteaux disponibles en fonction des besoins. Un bel exemple de solidarité entre voisins porté par l'agglomération.

meilleures conditions. L'accueil y est également plus convivial et la confidentialité des entretiens peut- y être assurée.

Actuellement l'ADMR assiste environ soixante-quinze familles au quotidien, qu'il s'agisse de personnes âgées, à mobilité réduite, en perte d'autonomie, de retour d'hospitalisation ou encore pour assurer la garde d'enfants. Naturellement, toutes personnes autres que les cas cités, peuvent solliciter nos services. En fonction de leurs ressources une participation financière peut être demandée, sachant qu'elle est déductible des impôts à hauteur de 50%, et même remboursée si vous êtes non imposable.

Ce soutien ne peut se faire que grâce aux quatorze salariées qu'elle emploie. Il s'agit de personnes dévouées, sensibles, à l'écoute, qui, malgré les difficultés de leur profession, font tout pour apporter un peu de joie et de réconfort à des personnes seules, isolées ou en grande difficulté.

Le dimanche 2 septembre 2018, un vide grenier a été organisé comme chaque année par nos bénévoles sur la commune de Cestayrols. Un beau succès avec de nombreux exposants particuliers tout comme professionnels. Cette réussite est en partie due à la participation active du conseil municipal, de ses employés municipaux et de son maire dynamique. Leur concours a grandement facilité notre organisation.

L'assemblée générale s'est tenue le 6 octobre 2018 dans une salle mise gracieusement à notre disposition par la municipalité de Labastide de Lévis. Des maires, ou leurs représentants, des communes de Sénouillac, Fayssac, Labastide de Lévis et Castanet étaient présents. Après les bilans d'ordres généraux et financiers un goûter a été partagé suivi d'un spectacle.

Une équipe de bénévoles dévoués vous accueillera avec plaisir au sein de nos nouveaux locaux, au 19D rue des vignes à Sénouillac, où une permanence est assurée tous les mardis et vendredis de 9h à 12h pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez également nous joindre sur notre nouvelle ligne téléphonique au **05 63 40 36 97**.

L'ADMR des Bastides et les bénévoles ! Si vous souhaitez vous investir au sein de votre commune dans une ambiance conviviale et chaleureuse, nous serons ravis de vous accueillir dans notre équipe.

La vie associative

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

La fin d'année est l'occasion pour nous de faire un petit bilan de l'ADMR des Bastides dont le nom a été modifié sous l'impulsion de notre Président, Monsieur Jean-Louis Zanone. Située à Sénouillac, l'association intervient sur les communes de Castanet, Cestayrols, Fayssac, Gaillac (en partie), Labastide de Lévis et Sénouillac.

Au mois de mars, nous avons quitté nos anciens locaux pour nous installer au pôle santé de Sénouillac. Plus spacieux, mieux éclairés et plus visibles, ils nous permettent de travailler dans de

ANCIENS COMBATTANTS

Le mot du président :

La municipalité et les anciens combattants organisent la cérémonie du centenaire du 11 novembre 1918, le 4 novembre à 11h place de la Mairie. Malgré ce décalage avec la sortie du Cestay'infos, nous espérons que votre présence pour le souvenir de nos anciens qui se sont battus pour notre survie, sera nombreuse.

Nous espérons avoir un temps calme pour cette cérémonie et nous vous remercions. Dans l'espoir de voir cette fois l'article dans la page des associations.

Raymond AZEMAR

LE LECTIBULLE LES QUATRE SAISONS DU LECTIBULLE

ÉTÉ : Installation des Boîtes à lire.

Nous vous invitons, si vous ne l'avez pas déjà fait, à les

découvrir et les utiliser... sans modération !

AUTOMNE : participation à la Fête des Vendanges (jeux pour les enfants, vente de crêpes), puis Fête d'Halloween

HIVER : brocante gratuite de jouets et goûter-spectacle pour les enfants le dimanche 9 décembre à 17H à la salle communale

PRINTEMPS : troc de graines et pique-nique à confirmer!

La Fête d'Halloween 2018

Les caprices de la météo n'ont pas effrayé les petits sorcillons, pirates, chauve-souris, Jack O' Lantern et autres diabolins ! Ils se sont réunis le samedi 27 octobre pour fêter Halloween tous ensemble à Cestayrols.

Après avoir bu du jus de sorcière et s'être maquillés dans la salle communale, enfants et adultes sont partis "chasser les bonbons" dans les rues du village, bien accueillis par les habitants que nous remercions pour leur participation.

Cette année, une surprise les attendait : Marianne Dickmeyer et Bernard Gisquet faisaient visiter leur "maison hantée". Bravo pour cette belle animation !

Nous tenons à remercier tous les participants petits et grands, la municipalité, Marianne et Bernard, ainsi que tous les "généreux donateurs" de bonbons, qui ont contribué à la réussite de cette fête.

Nous vous donnons RDV pour la prochaine animation le samedi 9 décembre à 17H : spectacles de marionnettes, pour petits et grands, sur le thème de NOËL."



CESTAYROLS CONVIVIALITE LOISIRS

La fin de l'année approche et se termine. Le dernier bilan reste la question des adhérents qui quittent le club pour cause de maladie, ou pire encore, et ne se renouvellent pas, donc problème.

Heureusement des voisins assidus nous permettent de continuer nos activités et « Merci à eux ». Le

repas d'octobre fut parfait. Une fois encore, rien ne manquait, sauf la présence d'un représentant de la municipalité... Dommage !

Si vous avez un peu de temps libre, venez nous rejoindre l'après-midi du premier jeudi de chaque mois, jouer à la belote et autres jeux, goûter offert gracieusement.



GRANDIR ENSEMBLE

(association de parents d'élèves)

Nouveau bureau :

Présidente : Stéphanie Leclère

Trésorier : Cédric Carayon

Contact : grandirensembletarn@gmail.com

Nos missions pour l'année scolaire à venir :

Notre première mission est d'organiser des manifestations pour récolter de l'argent qui servira à participer au financement de projets pédagogiques et ainsi diminuer le reste à charge pour les familles. Un des projets est un stage d'arts plastiques à Port-Leucate.

Les premières actions :

- Fin novembre : vente de tabliers décorés avec des dessins réalisés par les enfants des deux écoles Cestayrols et Fayssac
- Jeudi 20 décembre : un moment de partage entre parents et le personnel éducatif sera offert pour prolonger la fête de l'école qui sera organisée par l'ALAE.

Notre seconde mission est de mettre en valeur le RPI Cestayrols-Fayssac (regroupement pédagogique intercommunal), pour convaincre d'autres familles de nous rejoindre. En effet son fonctionnement actuel (2 écoles- 3 professeurs) qui offre des conditions idéales d'apprentissage, risque d'être remis en cause si les effectifs continuent de baisser. Des affiches et dépliants sont en cours de maquettage. Ils décrivent brièvement les écoles. Ils seront disponibles dans les mairies et les écoles. N'hésitez pas à venir en chercher pour les distribuer. Nous comptons sur vous tous pour faire fonctionner le bouche-à-oreille et ainsi orienter de nouvelles familles vers nos écoles qui offrent un environnement paisible et convivial, un enseignement enrichi par la découverte du territoire et les rencontres avec d'autres écoles.

CESTAYROLS EN FÊTES

Cette année, le 6 octobre, le beau temps était au rendez-vous pour la pétanque ! 26 équipes pour une belle après-midi de fête des vendanges. Les enfants n'ont pas été oubliés avec un château gonflable, des crêpes et des jeux de société (animés par le Lectibulle). Par contre la pluie s'est invitée au dernier moment pour écouter le jeune et dynamique groupe Rwoods pendant l'apéro ... Nous avons ainsi arrosé les nouveaux chapiteaux de la mairie, ils sont bien étanches !!

La soirée s'est prolongée dans la salle avec le repas dansant. Nous remercions la municipalité pour son aide matérielle ainsi que tous les vigneron et les commerçants qui nous ont offert des lots pour la pétanque ou la tombola. Merci aussi pour votre accueil le jour des aubades !

Pour 2019, nous renouvelons l'apéro concert du printemps en juin et nous changeons la date de la fête des vendanges qui sera avancée au mois de septembre ... plus de détails dans le prochain Cestay'info !

LES ETINCELLES DE CESTAYROLS

La rentrée s'est passée avec succès ! Nous comptons 35 majorettes (tous groupes confondus : petites, moyennes, grandes et adultes) inscrites à l'association... De quoi faire virevolter beaucoup de bâtons et de pompons ! Merci de la confiance que vous nous accordez !

Si vous souhaitez venir nous voir, voici quelques dates à ajouter à vos agendas !

Les 16 et 17 novembre vous pourrez nous retrouver à Leclerc Lescure d'Albigeois. Nous aiderons les lutins du père Noël à emballer les cadeaux contre un don.

Le 9 Février, nous organiserons une soirée crêpes avec une animation (disco-mobile) à la salle des Fêtes de Cestayrols. Jeunes et moins jeunes y seront les bienvenus.

Le 04 Mai : festival de majorettes à Cagnac les Mines.

Pour nous contacter :

Facebook : Etincelles de Cestayrols

Tel : Lysiane 06 11 07 60 80

SPORT ET DETENTE CESTAYROLS

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli de nouveaux adhérents au cours de yoga. Nos bavardages, au début et en fin de séances, se limitent à quelques personnes seulement, puisque nous sommes trop nombreux pour échanger avec tous les membres. Ce moment convivial est apprécié de tous.

N'oublions pas que nos cours de gymnastique et de Pilates continuent chaque semaine !

Voici nos horaires :

Yoga : Mercredi de 19 h 30 à 20 h 45
Gymnastique (Pilates) : Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

Pour tout renseignement, veuillez contacter soit Marie au 05.63.56.85.18, soit Joy au 05.63.56.88.60.

Notre site Internet :

<https://sport-et-detente.webnode.fr/>

SAINT-AMANS DE LINCARQUE

Tout d'abord, nous tenons à remercier Anne Derriex et Jean Grimard pour la prestation qu'ils ont offerte lors des journées du Patrimoine.

Voici un témoignage "Un grand merci pour cette visite commentée avec tant de vie et de coeur ".

Par ailleurs, nous vous informons que notre concert du printemps aura lieu **le samedi 4 mai à 20h30**. Nous aurons le plaisir d'accueillir le groupe "Monday Jazz Band " M. Jean Derriex a autorisé le groupe à utiliser la salle communale pour ses répétitions. En échange, un concert devait être offert. Promesse tenue !!! Retenez bien cette date.

Enfin, la crèche de Noël aura lieu cette année à Lincarque (l'église de Roumanou étant en travaux). Nous nous retrouverons donc autour de la crèche, **le samedi 15 décembre à 17h**, à l'intérieur, avec un conte de Noël ... Mais nous ne vous disons pas tout !!!! Venez et vous verrez ... Cette rencontre sera suivie du traditionnel vin chaud et de petites gâteries.

Le quatrième dimanche du mois, comme d'habitude, une messe sera célébrée à Lincarque **la prochaine se déroulera le dimanche 23 décembre à 10h30**).

Bon Noël à vous tous ! Bonnes fêtes de fin d'année

REPAS DE ROUMANOU

Comme chaque année, c'est le dernier dimanche de Juillet que les habitants des hameaux de Roumanou, Lafargue, Lacalm (les 2) et du Ségoulié se réunissent pour passer un moment convivial autour d'un repas auquel chacun s'associe à sa façon en amenant une salade, un gâteau, du vin ou en participant aux achats de fromages, de côtelettes et de saucisses que Michel Cabrol nous fait cuire au barbecue.

Cette année, nous étions plus d'une quarantaine par une belle journée ensoleillée à profiter de ce

moment agréable. La fin de l'après-midi s'est achevée par une partie de pétanque improvisée où la gente féminine a fait merveille. La soirée s'est terminée par un deuxième repas afin de finir les restes du midi. Une expérience à poursuivre pour que ce lien entre voisins se perpétue.

SAUVEGARDE ND DE ROUMANOU

Les travaux de restauration de la nef de l'église Notre Dame de Roumanou ont débuté au mois de septembre et devraient se terminer début 2019.

A ce jour les échafaudages ont été montés. Le plâtre qui recouvrait les murs et la voûte a été enlevé. Les murs et la voûte ont été sablés.

La prochaine étape est le changement des pierres abîmées et le rejointoiement. A l'occasion des visites de chantier de l'architecte, d'importants désordres concernant la toiture du porche de l'église ont été constatés. Deux ou trois poutres et quelques chevrons devront être remplacés rapidement du fait de leur état. Dans l'attente du remplacement de ces pièces maîtresses, des étais ont été placés pour assurer la sécurité des personnes.

Le 16 novembre l'association « Sauvegarde de Notre Dame de Roumanou » a organisé le repas « Gaillac primeur » qui a permis de réunir 147 convives. Le dîner a été animé par un magicien fort apprécié du public. Il s'est terminé par le tirage d'une tombola où de nombreux lots ont été distribués. La soirée fut un réel succès.

L'association remercie chaleureusement tous les participants, ainsi que les associations de la commune qui l'ont aidé soit par du prêt de matériel de restauration (Cestayrols loisirs), soit en fournissant les décorations des tables et de la salle (Le Lectibulle) ou encore des photos de la rénovation de l'église de Roumanou qui ont été exposées pour l'occasion (Nicole Delpech). Les bénéfices permettront le financement de la restauration en cours.



L'agenda

-Dimanche 09 décembre 2018 : Brocante jouets + goûter spectacle (Lectibulle)

-Samedi 15 décembre 2018 à 17h : Conte de Noël, crèche à Lincarque (Saint Amans)

-Dimanche 06 janvier 2019 : Goûter des aînés à 15h30 suivi des vœux du Maire 17h30

-Samedi 12 janvier 2019 à 14h30 : AG de l'association Saint Michel chez la présidente

-Lundi 21 janvier 2019 à 17h : AG du Lectibulle

-Vendredi 01 février 2019 : AG de l'association Saint Amans de Lincarque à l'église

-Samedi 09 février 2019 : Soirée crêpes organisée par les Etincelles de Cestayrols

-Samdi 02 et dimanche 03 mars 2019 : Rallye voiture « Coeur de Vignobles »

-Samedi 09 mars 2019 à 20h30 : AG Sauvegarde de ND de Roumanou

-Avril 2019 : Troc de graines et pique-nique (Lectibulle)

-Samedi 04 mai 2019 à 20h30 : Concert « Monday Jazz Band » à l'église de Lincarque

-Vendredi 07 juin 2019 : Apéro-concert (Cestayrols en fêtes)

-Mercredi 17 juillet : passage du TOUR DE FRANCE CYCLISTE vers 12h

-Samedi 07 septembre 2019 : Pétanque et Bodéga des vendanges (Cestayrols en Fêtes)

Fiche pratique

MAIRIE

Téléphone + Fax : 05.63.56.81.55

Site internet : <http://mairiedecestayrols81.e-monsite.com>

courriel : mairiedecestayrols@orange.fr

Maire (en cas d'urgence): 05.63.56.85.10

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et Jeudi : 13h45 - 17h00

Vendredi : 08h30 - 12h00

Samedi (semaines impaires) : 08h00 - 12h00

Permanence des élus - les samedis 10h30 - 12h00

ECOLE

Téléphone + Fax : 05.63.56.91.31

e.mail : Ecole.E-Cestayrols-81@ac-toulouse.fr

Pour info Fayssac

e.mail : ce0810199b@ac-toulouse.fr

Téléphone : 05.63.41.77.37

LA POSTE

Téléphone : 05.63.56.86.64

Horaires : 15h30 - 18h30 du mardi au vendredi
9h00 - 12h00 le samedi

Horaires des levées : 10H00 du lundi au vendredi

SYNDICAT DES EAUX DE RIVIERES

(en cas de problème sur le réseau)

Téléphone : 05.63.41.74.08

DECHETTERIES

GAILLAC : Tel : 05.63.57.27.82 Fax : 05.63.57.27.82

Lundi au Samedi : 8H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00

Public accepté : particuliers et professionnels

LES CABANNES : Tel 05.63.56.19.01 Fax 05.63.56.19.01

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 10H00 à 12H00 et 14H00 à 17H00

Public accepté : particuliers et professionnels



AURÉLIE LAGATTA
DERMOGRAPHE

je travaille de manière naturelle, discrète et harmonieuse en fonction de chaque visage, de chaque personne.

Si certaines de mes clientes peuvent venir de loin, j'ai aujourd'hui le désir d'ouvrir un espace de proximité dédié aux soins de beauté mais aussi au lien social et au partage. C'est une des raisons d'être de mon Petit Institut.

Au plaisir de vous rencontrer, n'hésitez pas à me contacter au 06 27 80 06 11. Vous pouvez aussi me découvrir via mon site www.aurelielagatta.com.

A très bientôt !

Aurélie

Ayant fait le choix de m'installer dans notre beau département du Tarn il y a maintenant trois ans, c'est avec l'ouverture du Petit Institut de Lincarque que je relance mon activité de Dermographe.

Issue de l'école des Beaux-Arts, la vie m'a amenée à pratiquer puis à me spécialiser dans la dermopigmentation, maquillage semi-permanent qui permet de sublimer, repenser mais aussi réparer. Sourcils, regard, bouche, mais aussi aréoles mammaires (dans le cadre de reconstructions),